Mise à jour mensuelle UE – oct. 2026

Engagement

Réunion de la Commission Législation le 12 novembre : recueil des priorités législatives et réglementaires des ANF

Le 12 novembre, avant l'Assemblée générale de la FIVA, la Commission Législation organisera une réunion en présentiel à l'hôtel de l'Assemblée générale, à Bruxelles, dans le prolongement des échanges tenus à Turin. Cette rencontre s'adresse en particulier aux ANF et aux membres qui n'ont pas pu participer à la réunion de Turin et souhaitent partager leurs priorités législatives et réglementaires. Les ANF et membres non européens sont tout particulièrement encouragés à y participer.

Les contributions recueillies aideront la Commission Législation à préparer sa prochaine feuille de route, qui guidera les futures actions de représentation de la FIVA. Les ANF et les membres sont invités à transmettre leurs priorités et expériences réglementaires à secretary@fiva.org

Rencontre avec le Groupe des véhicules historiques du Parlement européen

Le 11 novembre, la Commission Législation rencontrera des députés européens membres du Groupe des véhicules historiques (HVG) pour échanger sur les principales priorités législatives et réglementaires concernant les véhicules historiques, ainsi que sur leur importance culturelle et patrimoniale dans le cadre des politiques européennes en matière de patrimoine culturel.

Évolutions

La FIVA participe à une consultation de la Commission européenne sur la qualité de l'air

En octobre, la FIVA a participé à la consultation publique de la Commission européenne sur le projet de règles d'exécution de la directive relative à la qualité de l'air ambiant. Cette initiative définit la méthodologie et les informations demandées aux États membres qui souhaitent reporter les échéances de mise en conformité avec les normes européennes de qualité de l'air. La FIVA a salué l'accent mis sur des mesures raisonnables et proportionnées, notamment concernant leur incidence sur la mobilité individuelle, et a rappelé le faible kilométrage annuel des véhicules historiques.

La FIVA rencontre la DG MOVE sur les véhicules historiques et les restrictions de mobilité urbaine

Le 12 octobre, des représentants de la FIVA ont rencontré la direction générale de la mobilité et des transports (DG MOVE) de la Commission européenne pour aborder la reconnaissance des véhicules historiques comme éléments du patrimoine culturel européen ainsi que les difficultés liées aux zones à faibles émissions (ZFE), aux formalités administratives transfrontalières et aux restrictions de circulation. La FIVA a présenté les résultats de son enquête socio-économique et la possibilité d'utiliser la carte d'identité FIVA comme document reconnu pour faciliter les dérogations aux restrictions d'accès.

Les commissions du Parlement européen soutiennent un assouplissement des normes de CO_2 après 2035

Le 23 octobre, les commissions de l'industrie (ITRE) et des transports (TRAN) du Parlement européen ont adopté des avis soutenant une approche plus souple des normes d'émissions de CO_2 pour les voitures et camionnettes neuves après 2035 (souvent qualifiée d'« interdiction des moteurs thermiques »). Les amendements proposés prévoient notamment un objectif de réduction des émissions de 87,5 % pour les voitures en 2035, une catégorie spécifique pour les véhicules utilisant exclusivement des carburants renouvelables et davantage de flexibilité pour les constructeurs. Les propositions seront examinées par la commission de l'environnement (ENVI) avant un vote en plénière. Ces règles concernent les véhicules neufs et n'affectent pas directement les véhicules historiques.

Paquet « contrôle technique » : deuxième cycle de négociations en trilogue

Le 20 octobre, le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne ont tenu un deuxième trilogue sur le paquet « contrôle technique ». Selon les informations dont dispose la FIVA, les dérogations existantes pour les véhicules historiques devraient être maintenues. Un dernier trilogue est attendu le 2 décembre 2026 et devrait permettre de mieux connaître le résultat législatif final.

***

Les membres de la Commission Législation de la FIVA sont : Lars Genild (président), Hans Andersson, Giuseppe Dell'Aversano, Wolfgang Eckel, Michail Filippidis, Peeter Henning, Johann König, Stanislav Minářík et Bert Pronk. Gabriel Lecumberri, d'EPPA, travaille avec la Commission.